

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **VBGAZ** dont le siège social est à CRETEIL la somme de **500,00 €uros** (cinq cents €uros) représentant la cotisation pour l'année 2019.

Fait à Paris, le 24 avril 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

